



# Assemblée de Quartier

## De Villejean

### Relevé de conclusions

Le 28 avril 2015

### Déroulé de l'Assemblée de quartier

1. Mot d'accueil de l'élu de quartier
2. Présentation du processus des Assises de la Démocratie locale, de la Charte Rennaise de la Démocratie Locale ; Présentation des nouvelles modalités d'organisation et des missions des instances de participation
3. Présentation des inscrits dans les différents collèges du conseil de quartier ; clôture des inscriptions dans le collège habitants volontaires ; tirage au sort et installation du conseil de quartier
4. Travail en ateliers :
  - a. Présentation du quartier aux nouveaux habitants
  - b. Présentation du contrat de Ville de Rennes
  - c. Sujets à travailler dans nouveau le conseil de quartier

## Introduction :

34 personnes sont présentes (3 élus, 21 habitants, 5 acteurs locaux et membres de droit, 5 agents de la Ville de Rennes).

L'objet de cette rencontre étant la mise en place du nouveau conseil de quartier, les présents (sollicités en amont par mail, envoi postal et campagne de communication) sont invités à l'accueil à s'inscrire dans le collège des volontaires, dans le collège des acteurs de quartier ou encore parmi les membres de droit du conseil de quartier. Les personnes tirées au sort sur des listes d'adresses INSEE ont été contactées en porte à porte il y a trois semaines. Une lettre de la Maire expliquant la démarche leur a été remise. Elles ont participé à une réunion d'explication le 22 avril afin de confirmer ou pas leur intérêt à intégrer le conseil de quartier.

## Rappel du processus des Assises de la Démocratie Locale par Sylvain Le Moal, élu du quartier, Jean Charles Auffret et Anaëlle Le Turnier de la direction de quartiers (en résumé) :

Lancées le 4 octobre 2014, les Assises de la démocratie locale se sont déroulées d'octobre 2014 à janvier 2015. L'un des enjeux de cette manifestation a été d'établir un dialogue avec tous les Rennais, et tout particulièrement les personnes les plus éloignées de la vie publique. Un grand nombre de rendez-vous labellisés «Fabrique citoyenne» ont ainsi été programmés sous des formules très variées permettant de recueillir la parole des habitants : ateliers, marches exploratoires, assemblées de quartiers, animations...

Les réflexions issues de ces échanges et débats ont permis de rédiger la Charte rennaise de la démocratie locale adoptée par le Conseil municipal du 9 mars 2015. Ce document vise à renforcer le rôle des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique pour la rendre plus juste, plus efficace et plus pertinente. La Charte engage l'équipe municipale pour la durée de son mandat et encadre la démarche de la Fabrique citoyenne.

La charte prévoit la mise en place de conseils de quartier co-présidés par un habitant, élu par le collège habitants. Elle permettra aux Rennaises et aux Rennais de décider de 5% des investissements de la Ville dès le budget 2016, de proposer l'inscription d'une question ou d'une proposition de consultation à l'ordre du jour du Conseil municipal, de donner leur avis lors de votations citoyennes.

Le conseil de quartier se compose de 41 membres répartis en deux collèges avec l'objectif de parité hommes/femmes :

- Collège Habitants (20 membres) : 10 habitants tirés au sort et 10 habitants volontaires

- Collège Acteurs du quartier (20 membres) : Composé des partenaires volontaires et engagés dans la vie du quartier (associations et collectifs, acteurs économiques...).

Les conseils de quartier, y compris le co-président habitant, seront renouvelés à mi-mandat.

Depuis le 31 mars 2015, les habitants peuvent s'inscrire comme volontaires pour être membres du collège Habitants. L'assemblée de quartier de Villejean installe le conseil de quartier ce 28 avril».

*(Pour plus d'informations sur les assemblées de quartier, le conseil de quartier, le conseil citoyen : se reporter au power point en annexe)*

#### Procédure d'installation du conseil de Quartier :

Composition du collège habitants :

Habitants tirés au sort : 12 personnes avaient accepté de faire partie du conseil de quartier lors du porte à porte. 2 personnes ont participé à la réunion d'explication. Ce 28 avril, 4 personnes confirment leur inscription :

- **M. Rachid Sabihi**
- **Mme Sahondra Barillau**
- **M. Rémy Bailly**
- **M. Jacky Derennes**

Habitants volontaires : les inscriptions ont été prises par internet ou sur bulletin remis à la direction de quartiers. Les dernières inscriptions sont prises en séance. 16 candidatures sont présentées. Après information sur l'objectif de parité, les 4 hommes inscrits sont confirmés.

- **M. Marcel Lesage**
- **M. Patrick Bequet**
- **M. Raymond Vallée**
- **M. André Neveu**

Six femmes doivent être tirées au sort parmi les 12 restantes. Suit un débat sur la place des femmes qui ont accepté de s'investir et qui ne seront pas retenues dans le tirage au sort. Il est demandé de créer des postes de suppléants. La règle est rappelée. 5 femmes initialement candidates se désistent. L'élus de quartier propose que les femmes non retenues dans le tirage au sort des volontaires soient membres de droit sans voix délibérative.

L'élus évoquera cette proposition en réunion des élus de quartier.

*(Après débat entre les élus le 6 mai, il est décidé que cette proposition soit expérimentée sur les quartiers nord-ouest).*

Les 7 candidates restantes sont tirées au sort. Les 6 personnes retenues dans le collège des volontaires sont :

- Mme Aliette Luecdossena
- Mme Frédérique Leguennec
- Mme Anne Lévêque
- Mme Jocelyne Caudan
- Mme Mireille Vallée
- Mme Jacqueline Desfeux

Seront membres de droit sans voix délibérative :

- Mme Louissette Féron
- Mme Monique Chaudron
- Mme Lucette Gaudin
- Mme Cécile Daniel
- Mme Mariette Le Corre
- Mme Marie Lugué

Composition du collège Acteurs de quartier :

Cinq acteurs se sont inscrits avant la rencontre du 28 avril, deux acteurs s'inscrivent pendant la réunion. Un appel sera fait auprès des acteurs de quartier dans les jours prochains pour compléter cette liste de 20 membres.

Les Sept acteurs inscrits sont :

**Le centre social**

**La maison de quartier de Villejean**

**Le cercle Paul Bert**

**Le centre Avicenne**

**L'association des parents d'élèves de l'école St Jean Bosco**

**L'association Mosaique Bretagne Maroc**

**Rennes Alternance 2020**

Les membres de droit qui se sont inscrits ce 28 avril sont :

- Aiguillon Construction
- L'école Saint-Jean Bosco

## Synthèse des demandes exprimées dans les ateliers :

### Atelier « contrat de ville » :

- Demande de présentation du rôle et de modes d'intervention des éducateurs de rue (Le Relais)
- Quels nouveaux modes de communication pour le conseil de quartier auprès de l'ensemble des habitants (ex : communication orale, lien avec écoles, ..)
- Mise en place d'un temps fort sur la démocratie locale dans le quartier ; des temps d'initiation des habitants dans un parcours ;
- Temps d'explication des différentes sources de financements pour les animations de proximité et initiatives habitants

### Atelier « sujets à aborder dans le conseil de quartier » :

- Regret de la suspension du conseil de quartier et des commissions depuis un an
- Demande de mieux travailler la communication sur les réunions du conseil de quartier
- Souhait d'un travail sur la santé : pollution de l'air par la proximité de la rocade ; idée de poser des capteurs d'air citoyen ; demande d'information sur le projet de construction d'un cabinet de santé près du centre commercial Bourgogne
- Propreté : WC à ciel ouvert dans le parc de Villejean, entretien des espaces verts inégal selon les secteurs (insuffisant au 33 av, S. W. Churchill) ; travail de sensibilisation à propos des mégots de cigarettes sur les trottoirs
- Tranquillité publique, insécurité : rodéo moto dangereux pour les piétons et les enfants, quel aménagement sur la dalle ? quel dialogue avec les jeunes déscolarisés ? cambriolages ; présence appréciée de l'ilotage de la police municipale, interrogations sur le rôle du bureau de police nationale sur la dalle ; demande d'interdiction des jeux de ballon sur la dalle en raison des incidents qu'ils provoquent
  - Aménagement : demande d'explication sur la mise en place de stationnement handicapé face à la Poste qui a entraîné la suppression de 5 places alors qu'une autre solution était possible ; problème de circulation aux abords de l'école St-Jean Bosco ; interrogations sur la suppression des arbres av Churchill ; parc de Beauregard : pas de bancs à l'ombre ; problème de stationnement avenue G Berger
  - Partant de ces échanges, il sera discuté au prochain conseil de quartier la création de différentes commissions ou groupes de

travail : commission santé, commission éducation, commission tranquillité publique/ vivre ensemble ; commission territoriale dalle Kennedy ; commission information, communication, participation. Il sera demandé à des habitants d'être les référents de ces commissions

#### Atelier « présentation du quartier de Villejean »

- Problèmes d'insécurité dans le quartier et sur la dalle
- Quelles animations sur la dalle le dimanche ?
- Le parc du Berry est apprécié, le parc de Villejean est peu accessible
- Les panneaux d'informations du quartier sont connus
- Intérêt pour le flash infos qui détaillent les animations du quartier ; attention à ne pas mélanger les animations de quartier et les infos municipales
- Peu d'habitants au Tambour : quelle place pour cet équipement dans le quartier ?

Les membres du conseil de quartier nouvellement installés seront invités à une première réunion **mardi 2 juin à 18h30 à l'espace social Kennedy.**